

MAIRIE DE SAINT MARCELLIN EN FOREZ

CONSEIL MUNICIPAL COMPTE-RENDU SEANCE DU 24 MARS 2022

Affiché conformément à l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-quatre mars à vingt heures, le conseil municipal de la ville de Saint-Marcellin-en-Forez s'est réuni à la salle B. Rouby sous la présidence de Monsieur Eric Lardon, Maire.

Etaient présents :

Eric LARDON, Alain THOLOT, Hélène DE SIMONE, Patrick AIVAZIAN, Charlotte DEGUIN, Antoine RODRIGUEZ, Marcelle DJOUHARA, Pierre PASQUIER, Christiane CLUZEL, Marc COMBETTE, Claude TOUILLOUX, Odile PHILIPPON, Serge TRIOULEYRE, René MEASSON, Martine CHARLES, Jean-Baptiste GOUJON, Arnaud DE MAZENOD, Marie-Pierre SEON, Christelle PLUCHAUD, Stéphane VILLARD, Margot SOLVIGNON, Frédéric PER, Florence CHEUCLE, Corinne VERDIER, Florence GAVARD, Anabel FOURNIER-FAURE

Etaient absent(s), excusé(s):

Henri CELLIER

Avaient donné procuration : Henri CELLIER à Alain THOLOT

vingt-six conseillers (sur 27, en exercice et régulièrement convoqués) étant présents, le Conseil peut légalement se réunir et délibérer.

Délibération	IDENTITE DE LA DELIBERATION	Nature du Vote	Décision
2022-03-007	APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DE L'ANNEE 2021 - BUDGET COMMUNE	Pour: 26 Contre: 0 Abstention: 0 Non votant: 1	DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE
2022-03-008	APPROBATION DE L'AFFECTATION DES RESULTATS DE L'ANNEE 2021 - BUDGET DE LA COMMUNE	Pour: 27 Contre: 0 Abstention: 0	DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE
2022-03-009	APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DE L'ANNEE 2021 - BUDGET COMMUNE	Pour: 27 Contre: 0 Abstention: 0	DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE
2022-03-010	APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF DE L'ANNEE 2022 - BUDGET COMMUNE	Pour : 27 Contre : 0 Abstention : 0	DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE

2022-03-011	APPROBATION DES TAUX D'IMPOSITION DE L'ANNEE 2022	Pour : Contre : Abstention :	0	DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE
2022-03-012	ACQUISITION D'UNE PARCELLE DE TERRAIN SITUEE A L'HOSPITALET - SAFER	Pour : Contre : Abstention :	0	DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE
2022-03-013	DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE - ASSOCIATION CNM	Pour : Contre : Abstention :	0	DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE
2022-03-014	DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE - ASSOCIATION BMX	Pour : Contre : Abstention :	0	DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE
2022-03-015	DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE - ASSOCIATION DANZA CUBANA	Pour : Contre : Abstention :	0	DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE
2022-03-016	CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'OFFICE MARCELLINOIS D'ANIMATION (OMA) - RENOUVELLEMENT	Pour : Contre : Abstention : Non votants :	0	DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE
2022-03-017	PLAN EDUCATIF DE TERRITOIRE (PEDT) - PLAN MERCREDI - APPROBATION	Pour : Contre : Abstention :	0	DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE
2022-03-018	VOTE DES SUBVENTIONS RELATIVES AUX PROJETS PEDAGOGIQUES DES ECOLES	Pour : Contre : Abstention :	0	DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE
2022-03-019	APPROBATION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DU RESPONSABLE DU SERVICE TECHNIQUE PAR LA COMMUNE DE FEURS A LA COMMUNE DE ST MARCELLIN EN FOREZ	Pour : Contre : Abstention :	0	DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE
2022-03-020	APPROBATION DU PLAN DE FORMATION MUTUALISÉ DU CENTRE DE GESTION DE LA LOIRE POUR LES ANNÉES 2022 A 2024	Pour : Contre : Abstention :	0	DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h20.

Le Maire,

Eric LARDON